



Paris, le 12/12/2022

Lettre de mission de la Cellule CAREX de l'AFPS

Contexte

En cohérence avec les Statuts de l'AFPS, le fonctionnement de l'Association est notamment assuré par le Conseil et son Bureau, le Comité Scientifique et Technique (CST) et des Cellules créées sur décision du Conseil, de manière pérenne (dont une cellule dédiée aux diagnostics d'urgence et une cellule dédiée aux actions et relations extérieures), ou de durée déterminée.

La présente lettre définit les missions et l'organisation de la Cellule Actions et Relations Extérieures (CAREX) de l'AFPS.

Missions

La fonction de cette cellule a vocation pérenne.

Ses principales missions sont d'assurer :

- 1) la promotion, le maintien et le développement des partenariats de l'Association (vers d'autres sociétés savantes, d'autres ministères que ceux avec lesquels l'AFPS entretient déjà des relations, les collectivités, les professionnels, l'enseignement, sur les plans national et international),
- 2) la communication et la valorisation des savoirs faire et des productions de l'AFPS (publications, productions scientifiques et de vulgarisation) sur la prévention et la réduction du risque sismique, auprès de tous les publics visés par l'association, en cohérence avec ses statuts,
- 3) l'organisation du Prix Architecture,
- 4) l'animation du comité éditorial du site Internet et des Newsletters de l'AFPS.

Cette Cellule est notamment en charge du développement des contenus de communication proposés au Bureau, au Conseil et aux autres instances de l'AFPS.

Le site Internet étant un des moyens de communication de l'AFPS, le (la) responsable du site web de l'AFPS ainsi que le Secretariat et le Secrétaire General sont donc membres de cette Cellule.

Son action peut se matérialiser par le développement des moyens de communication de l'association (permettant notamment de redynamiser l'implication des adhérents de l'association), par le pilotage d'actions de communication ou de valorisation de l'image et des productions de l'AFPS, par la mise en place de réseaux de partenariats, par l'organisation de manifestations et plus généralement par l'appui à l'ensemble des instances de l'association, en tant que de besoin, sur les registres décrits ci-dessus. Son action couvre le territoire national (métropole et Antilles) et peut également couvrir l'international.

Toute évolution de la mission d'une Cellule doit faire l'objet d'une décision du Conseil.

Organisation

L'animation de la Cellule CAREX est confiée à Anaëlle TORRE (responsable), Carole PINEAU (co-responsable) nommées pour une durée maximale de 4 ans, leur mandat étant renouvelable une fois seulement. Elles peuvent s'appuyer sur d'autres membres de l'AFPS en tant que de besoin.

En 2018, l'animation de la Cellule Carex avait été confiée à Catherine BERGE-THIERRY, Sophie CAPDEVIELLE et Anaëlle TORRE.

La composition de la Cellule CAREX est par nature variable, et peut dépendre des activités ou projets qu'elle a en charge. Les animatrices de la Cellule tiennent à jour la liste des membres actifs qui la composent.

Son fonctionnement peut donc s'appuyer soit sur des activités de nature pérenne, pilotées par un ou des membres de la cellule, soit sur des activités à durée déterminée pouvant nécessiter une organisation en mode projet, pilotées par une équipe constituée à cette fin. L'identification des membres contribuant à l'activité de la Cellule CAREX relève de la responsabilité des animatrices.

Les responsables du CAREX rendent compte au Conseil. Un programme de travail annuel est élaboré par les animatrices de la Cellule CAREX. Ce programme de travail est soumis au Conseil pour approbation.

Compte tenu du rôle transverse joué par la Cellule CAREX, la responsable est invitée permanente au Conseil. Les animatrices, ou à défaut des membres de la Cellule, sont également systématiquement invités à participer aux réunions des principales instances de l'AFPS (CST, Cellule Urgence, Groupe Jeunes ...), et intervenir également en appui aux actions des Chapitres et du comité d'organisation du Colloque AFPS.

La Cellule CAREX est responsable de l'organisation des réunions régulières dédiées à la communication avec les responsables des différentes instances (Conseil, CST, Cellule Urgence, Groupe Jeunes, Chapitres, Colloque, Missions post-sismiques) ainsi que du comité éditorial du site Internet.

Le Président du Conseil



Didier COMBESCURE

Annexe 1 : Composition du CAREX**(indicatif à la date de rédaction de la lettre de mission):**

| Nom | Prénom | Role | mail |
|---------------|---------------|---|--|
| TORRE | Anaëlle | Responsable | anaelle.torre@edf.fr |
| PINEAU | Carole | Co-responsable | carole.pineau@geodynamique.com |
| SACHER | Michel | Membre | msacher@cypres.org |
| SEMBLAT | Jean-Francois | Membre | jean-francois.semblat@ensta-paris.fr |
| RICHARD | Benjamin | Responsable Site Internet | benjamin.richard@irsn.fr |
| DUJARRIC | Celine | Responsable des Missions Post-sismiques | celine.dujarric@edf.fr |
| DUMITRU | Madalina | Secretariat | secretariat@afps-seisme.org |
| SIDANER | Jean-Francois | Secrétaire General | jeanfrancois.sidaner@gmail.com |
| COMBESCURE | Didier | Président du Conseil | Didier.Combescure@f4e.europa.eu |
| RICHARD | Benjamin | Président du CST | benjamin.richard@irsn.fr |
| POLLET | Sylvain | Cellule URGENCE | polletsyl@gmail.com |
| MARTIN | Jacques | | gmc-expertises@orange.fr |
| FARES | Reine | Animateur(trice) du Groupe Jeune | Reine.FARES@cea.fr |
| QUISTIN | Paul | Président du Comite d'organisation du Colloque | paulquistin@orange.fr |
| PHALENTE | Véronique | Représentant(e)s des Chapitres (Guadeloupe et Martinique) | v.phalente@gmail.com |
| JEAN BAPTISTE | Catherine | | cjb972@wanadoo.fr |